

Une victoire historique
contre le néolibéralisme !

Le projet de traité constitutionnel vient d'être rejeté ! Cette victoire du non est d'abord le résultat de la dynamique unitaire qui s'est créée pour un rejet progressiste, démocratique et européen de ce texte et qui a vu travailler côte à côte syndicalistes, militants du mouvement altermondialiste et militants associatifs et politiques. Face à une propagande gouvernementale sans précédent visant à orienter les électeurs vers le oui, cette dynamique, qui a abouti à la création de plus de 900 collectifs unitaires dans toute la France, a été un facteur décisif pour permettre le développement du débat public et l'appropriation de ce texte par nos concitoyens.

Cette victoire a été rendue possible par le fait que, contrairement à ce qu'affirmaient les partisans du oui, le débat ne portait pas sur la nécessité de la construction de l'Europe mais sur ses modalités. Le rejet de ce texte exprime le refus d'une Europe néolibérale organisée autour d'un axe, le marché, et avec un seul objectif le développement de la concurrence. Elle pose la question du type d'Europe que nous voulons. La victoire du non marque aussi le rejet des politiques néolibérales, souvent directement issues d'orientations prises à l'échelle européenne, mises en oeuvre par le gouvernement Chirac/Raffarin. Elle doit, pour le moins, interpellier les responsables des partis politiques et des mouvements qui ont mené une campagne hargneuse contre ceux et celles qui s'opposaient à ce projet de traité.

Pour l'Union syndicale Solidaires, le combat contre ce projet de traité, dans lequel elle s'est fortement engagée, doit trouver un prolongement tant au niveau national qu'europpéen. Au niveau national, ce non est un encouragement à amplifier les mobilisations unitaires engagées ces derniers mois contre la politique gouvernementale, que ce soit sur les services publics, les salaires ou le temps de travail. Au niveau européen, le non français va avoir un impact considérable sur les peuples d'Europe. Il faut utiliser cette dynamique pour développer les mobilisations citoyennes à l'échelle européenne, d'abord pour bloquer les projets de directives porteuses de régressions sociales (directive sur le temps de travail, directive Bolkestein, etc.), ensuite pour peser sur le contenu de la renégociation du traité constitutionnel qui ne manquera pas de s'engager. L'actuel projet de Traité constitutionnel est rendu caduc. Il doit laisser la place à un réel processus démocratique visant à la mise en oeuvre d'un futur cadre européen commun qui laisse aux peuples d'Europe le choix du système économique dans lequel ils veulent vivre et des politiques économiques et sociales qu'ils veulent voir mises en oeuvre.

Face à ces enjeux, les collectifs unitaires créés à l'occasion de la campagne référendaire peuvent se révéler un outil précieux. Au delà, il faut que les salariés continuent à s'emparer du débat public, comme ils l'ont fait lors de cette campagne référendaire, pour décider eux-mêmes de leur revendications et des actions à mettre en oeuvre. L'Union syndicale Solidaires y contribuera.

Le 29 mai 2005

Annick Coupé
Union syndicale SOLIDAIRES

coup@solidaires.org